

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
04-13-31-16-50

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI / M. BRUNO GENZANA**

**OBJET : Soutien à la langue et traditions provençales - Subventions de fonctionnement
5e répartition 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture et Monsieur le délégué à la langue et traditions provençales, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La délégation de la langue et traditions provençales permet une meilleure lisibilité de la politique départementale en la matière, veille à renforcer les actions menées et valorise les engagements conduits dans ce domaine. L'Institution poursuit son soutien actif à l'ensemble des partenaires culturels dans ce domaine spécifique à la création artistique et culturelle et à la diffusion des œuvres auprès des différents publics.

Une cinquième répartition de fonctionnement est donc proposée, dont le détail figure dans la liste jointe en annexe.

L'aide en fonctionnement vise à soutenir les associations œuvrant dans le domaine de la culture, des traditions provençales et de la langue provençale (conservation et diffusion du patrimoine spectacles vivants autour de la thématique de la culture provençale et festivals associés, enseignement, promotion et diffusion de la langue...).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL